

# LES DOCUMENTS A CONSERVER

## A CONSERVER SUR SOI

- ✗ Carte d'identité,
- ✗ Permis de conduire,
- ✗ Carte de sécurité sociale et carte de mutualiste,
- ✗ Carte de groupe sanguin.

## 3 MOIS

- ✗ Extrait de naissance,
- ✗ Certificat de concubinage.

## 6 MOIS

- ✗ Notes d'hôtels et de restaurants.

## 1 AN

- ✗ Certificat de ramonage,
- ✗ Factures des transporteurs,
- ✗ Vignette automobile (professionnel et entreprises unique ment),
- ✗ Chèque bancaire (1 an et 8 jours pour le présenter à l'encaissement),
- ✗ Ordre de prélèvement automatique,
- ✗ Récépissé d'envoi de recommandé.

## 2 ANS

- ✗ Contrat de travail (2 ans après sa résiliation),
- ✗ Quittance de prime d'assurance voiture,
- ✗ Factures de petits appareils ménagers,
- ✗ Facture d'eau,
- ✗ Facture de téléphone,
- ✗ Facture d'achat d'automobile,
- ✗ Mandat postal,
- ✗ Note de médecin ou de dentiste ,
- ✗ Versement des allocations familiales.

## 4 ANS

- ✗ copie des déclarations d'impôts,
- ✗ Avis d'imposition,
- ✗ Relevé de banque (en cas de contrôle fiscal),
- ✗ Redevance TV.

## 5 ANS

- ✗ Arrérages de rentes et de pensions alimentaires,
- ✗ Justificatif de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'URSSAF,
- ✗ Baux de location,
- ✗ Facture EDF, GDF,
- ✗ Documents concernant le chômage.

## 10 ANS

- ✗ Tout document concernant la construction,
- ✗ Gros travaux ou réparation,
- ✗ Correspondance avec le syndic,
- ✗ Décomptes des charges,
- ✗ Talons de chèque, relevés bancaires.

## 30 ANS

- ✗ Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel.

## JUSQUE À LA RETRAITE

- ✗ Certificats de travail,
- ✗ Bulletin de paie.

## TOUTE LA VIE

- ✗ Contrat de mariage,
- ✗ Donation,
- ✗ Livret de famille,
- ✗ Jugement d'adoption,
- ✗ Jugement de divorce,
- ✗ Succession,
- ✗ Titre de pension,
- ✗ Titre de propriété,
- ✗ Contrat d'assurance vie,
- ✗ Dossiers médicaux,
- ✗ Certificats de vaccination,
- ✗ Livret de caisse d'épargne,
- ✗ Documents concernant un accident du travail.

## LIMITES DE VALIDITE

- ✗ Facture des objet de valeur : aussi longtemps que les objets pour une éventuelle indemnisation vol,
- ✗ Facture des appareils photos nécessaires pour le passage en douane,
- ✗ Bons de garantie : pendant toute leur durée,
- ✗ Dossier scolaire : pendant toute la durée des études,
- ✗ Devis : jusqu'à l'établissement des factures,
- ✗ Police d'assurance : jusqu'à la résiliation,
- ✗ Règlement de co-propriété : jusqu'à la revente,
- ✗ Etats des lieux : jusqu'au remboursement du dépôt de garantie.